



Déontologie & non-discrimination dans l'immobilier

Cette formation s'adresse aux professionnels de l'immobilier souhaitant maîtriser les règles déontologiques et les principes de non-discrimination, indispensables pour une pratique éthique et conforme à la réglementation française. Elle permet de comprendre les obligations légales, d'identifier les situations à risque et d'adopter un comportement professionnel responsable pour garantir l'accès équitable au logement et sécuriser la relation client.



Informations générales

Durée : 4,00 heures

Profils des stagiaires : Professionnels de l'immobilier soumis à la formation continue obligatoire.

Nombre de participants par session : 15 maximum

Pré-requis : Aucun prérequis spécifique n'est nécessaire pour suivre cette formation.



Objectifs pédagogiques

Connaître les principes fondamentaux de la déontologie immobilière en France. Comprendre la réglementation relative à la non-discrimination dans l'accès au logement. Identifier les critères de discrimination prohibée et situations à risque. Reconnaître et analyser une demande client incompatible avec la législation. Adopter un comportement professionnel conforme aux règles déontologiques dans des situations sensibles. Intégrer les bonnes pratiques pour sécuriser les relations commerciales et l'accès au logement.



Contenu de la formation & Aptitudes développées

Cadre légal de la non-discrimination en immobilier (lois, décrets, jurisprudence). Critères et exemples de discriminations prohibées dans l'accès au logement. Analyse des situations professionnelles à risque et prévention. Principaux devoirs du professionnel immobilier (loyauté, confidentialité, transparence). Reconnaissance et gestion des demandes incompatibles avec la déontologie. Bonnes pratiques pour sécuriser les relations clients et éviter les litiges.



Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Nos intervenants sont des experts dans leur domaine. Leur expérience opérationnelle leur permet d'illustrer la formation par des exemples concrets, des retours d'expérience, des études de cas et des mises en situation professionnelles.



Accessibilité

Les besoins liés à une situation de handicap peuvent être étudiés afin d'adapter, lorsque cela est possible, les modalités pédagogiques et organisationnelles.



Moyens pédagogiques & techniques

Documentation pédagogique sur la déontologie et la non-discrimination, études de cas, quiz, grilles d'analyse des situations, supports numériques.



Suivi & évaluation des résultats

Émargement, évaluation diagnostique en début de formation, questions et quiz de vérification tout au long de la formation, étude de cas pratique, évaluation finale par QCM, évaluation de satisfaction, attestation de formation.



Délai d'accès

Le délai d'inscription à la formation est au minimum de **2 semaines** avant la date de réalisation.



Modalités d'évaluation & Indicateurs qualité

La formation est sanctionnée par :

Modalités d'évaluation : Attestation de formation remise au participant après participation active et réalisation des évaluations prévues.

Indicateurs Qualité : Note de la formation : / 10